

Cher partenaire,

Par la présente, nous aimerions vous informer de la promotion "PTZ Panasonic - Promotion de l'été" mise en place pour les clients finaux professionnels (ou utilisateurs professionnels). Les partenaires, distributeurs et revendeurs ne sont pas éligibles à cette promotion.

A travers cette promotion, nous souhaitons soutenir ces professionnels en leur permettant de créer des "kits complets" pour les événements en direct à venir avec le modèle de caméra PTZ Panasonic [AW-UE100KEJ](#) ou [AW-UE100WEJ](#).

Vous trouverez ci-dessous les modalités de la promotion.

#### Modalités de Panasonic National Sales Company aux partenaires, distributeurs et revendeurs :

Cette promotion est basée sur les ventes.

En participant à cette offre promotionnelle, vous acceptez les points suivants :

1) Cette promotion se déroulera du **15 juillet 2021 au 30 septembre 2021** inclus et pendant cette période, un client final professionnel pourra bénéficier des promotions indiquées ci-dessous auprès d'un partenaire, distributeur ou revendeur participant :

- A : Pour l'achat de trois (3) caméras AW-UE100KEJ ou AW-UE100WEJ simultanées, le client final professionnel (ou utilisateur professionnel) bénéficiera d'un (1) contrôleur de caméra à distance [AW-RP60GJ](#) ("le **produit promotionnel**") gratuit. La limite est de deux (2) unités AW-RP60GJ par client final professionnel (ou utilisateur professionnel) pour l'achat des produits éligibles.
- B : Pour l'achat de cinq (5) caméras AW-UE100KEJ ou AW-UE100WEJ simultanées, le client final professionnel (ou utilisateur professionnel) bénéficiera d'un (1) contrôleur de caméra à distance [AW-RP150GJ](#) ("le **produit promotionnel**") gratuit. La limite est de deux (2) unités AW-RP150GJ par client final professionnel (ou utilisateur professionnel) pour l'achat des produits éligibles.

2) La promotion est valable pour les achats du client final professionnel (ou utilisateur professionnel) entre le **15 juillet 2021 au 30 septembre 2021**. **La date limite de demande de remboursement peut être faite jusqu'au 15 octobre 2021 inclus.**

3) Le partenaire, distributeur ou revendeur s'engage à relayer cette promotion sur ses différents canaux de communication en utilisant les contenus fournis par Panasonic ainsi que les modalités de la promotion sous le nom « PTZ Panasonic - Promotion de l'été ».

4) Le partenaire, distributeur ou revendeur s'assurera notamment que les clients finaux auront accès aux modalités de la promotion.

5) Le produit promotionnel sera remboursé (comme indiqué au point 6) au partenaire, distributeur ou revendeur par Panasonic France rétroactivement sur présentation d'un document de vente valide (preuve de vente), comme convenu avec Panasonic France. Ces informations ne seront utilisées que pour le traitement de la promotion.

6) Modalités de remboursement : le partenaire, distributeur ou revendeur fournira à Panasonic France un récapitulatif des ventes de AW-UE100KEJ ou AW-UE100WEJ ainsi que les preuves d'achat

correspondantes, au minimum en une fois à la fin de la période de la promotion, avec un maximum d'une fois par mois. Le remboursement sera effectué une fois les éléments fournis validés.

7) Cette offre n'est pas cumulable avec d'autres promotions Panasonic en cours.

8) Cette promotion est valable uniquement pour des achats effectués par des clients finaux professionnels (ou utilisateurs professionnels) au Royaume-Uni, en Irlande, Suisse, France, Italie, Allemagne, Autriche, Norvège, Suède, Danemark, Estonie, Lettonie, Lituanie, Espagne, Portugal, Chypre, Belgique, Luxembourg, Pays-Bas, Malte, Hongrie, Slovénie, Croatie, Serbie, Macédoine, Albanie, Bosnie-Herzégovine, Kosovo, Monténégro, République Tchèque, Slovaquie, Pologne, Roumanie, Islande, Liechtenstein, Monaco, Andorre, Bulgarie, Finlande et Grèce et pour les produits mentionnés ci-dessus fournis par Panasonic Marketing Europe GmbH.

9) Toutes les données personnelles pouvant être traitées par Panasonic ou les partenaires, distributeurs ou revendeurs conformément à cette promotion seront traitées de manière appropriée, comme défini par les lois et réglementations en vigueur en matière de protection des données (Règlement européen sur la protection des données). Pour plus d'informations, veuillez consulter notre politique de protection des données à l'adresse <http://www.panasonic.com/uk/privacy-policy.html>.

10) Il n'y a aucune alternative à cette offre.

Nous espérons que cette promotion sera bénéfique pour vos ventes et nous vous remercions de votre participation pour la mise en place de cette promotion auprès de vos clients.

Meilleures salutations,

L'équipe Panasonic France